

La famille usseloise des SECRETAIN

L'état civil d'Ussel parvenu jusqu'à nous débute en 1627. Mais pendant les 42 ans qui suivent il se limite à la consignation de baptêmes d'enfants des familles les plus en vue. Puis les actes de 1670 à 1679 ont été perdus. Il faut attendre 1680 pour qu'apparaisse enfin l'enregistrement de tous les actes d'état civil.

Le plus ancien ascendant de cette famille que nous ayons trouvé à Ussel est **François Secretain**, notaire royal, qui est parrain le 06 décembre 1628 de Louise Perret, fille de Gilbert Perret, greffier d'Ussel, membre de la famille Perret de la Croizette

Puis viennent au fil des actes d'Ussel:

Gilbert Secretain, parrain à Ussel le 10 février 1646

Marie Secretain, pour le baptême de son fils Jehan Gaudoy le 02 mai 1646

Jean François Louis Secretain dont la femme Gabrielle Caron est marraine en 1646

Gilbert Secretain, parrain le 27 août 1648 (marraine Louise Perret)

Jehan Secretain, procureur en cette châtellenie d'Ussel en 1653

Claude Secretain, marraine le 20 octobre 1654

Gilbert Secretain, parrain le 20 octobre 1654 et le 17 octobre 1655

Etienne Secretain, parrain les 16 et 26 décembre 1655, le 14 décembre 1656, le 03 février 1658

Claude Secretain, notaire royal, parrain le 20 juin 1661. Probablement le **Claude Secretain** cité par Raymond d'Azéma, notaire royal à Taxat en 1650, lieutenant général en la châtellenie du Theil en 1675. De son union avec Marguerite Bougarel naquirent plusieurs enfants.

Claude Secretain parrain le 17 août 1680 de Marie Anne Mandet, fille d'une **Marie Secretain** née vers 1648 et décédée à Ussel le 26 août 1693.

Amable Secretain, marraine à Ussel les 18 et 23 février 1699 et le 27 mars 1700.

Beaucoup sont fort probablement des Secretain de la branche usseloise. Mais l'état civil disponible ne permet de rétablir l'ascendance des Secretain d'Ussel (La Baillie) qu'à compter du Gilbert ci-dessus

I – Gilbert Secretain

Deux de ses fils se marièrent le même jour avec deux sœurs: Gilbert qui suit en II, et Etienne qui suivra en II bis sieur des Gandins qui épousa le 22 juin 1660 Laurence Boutin

II - Gilbert Secretain dit le jeune, ce lieutenant d'Ussel épousa le 22 juin 1660 Jeanne Boutin née vers 1641, décédée à Ussel le 25 avril 1681 et inhumée dans l'église. Ils eurent au moins douze enfants, tous nés à Ussel

François né le 20 juin 1661

Etienne né le 22 mai 1662

Laurence née à Ussel le 19 mai 1663 (parrain Pierre Secretain, marraine Laurence Boutin)

- **Claude**, née à Ussel le 18 août 1664. Elle fut marraine à Ussel à de nombreuses reprises (08 août 1681 ; 12 février 1684 ; 24 novembre 1684 pour le baptême de Louis Mandet fils de Marie Secretain). Elle est morte à Ussel le 10 mars 1737 âgée de 63 ans.

- **Marie**, née le 14 septembre 1668, décédée à 13 ans le 12 avril 1681 et inhumée dans

l'église d'Ussel

- **Gilberte**, née vers 1670 et décédée à 12 ans, le 10 avril 1681 à Ussel
- **Antoine** qui suit en **III**,
- **Jean Gilbert** né en 1674, décédé à 7 ans le 26 avril 1681 à Ussel et inhumé dans l'église
(Au cours de l'épidémie d'avril 1681, en sus des trois enfants Gilberte, Marie et Jean-Gilbert, la mère Jeanne Boutin est morte et a été inhumée dans l'église le 25 du mois)
- **Françoise** qui épousa le 14 juillet 1707 Gilbert Chartier fils de Jean Chartier et de Louise Perret
- **Marie** qui épousera le 29 janvier 1709 à Ussel Jean Delesvaux veuf de Marie Ratier de St Jean de Charroux
- **Louise** qui épousa le 09 juillet 1715 Philibert Mignot.
- **Claude** né le 04 novembre 1680 et décédé à 10 ans à Ussel le 11 avril 1691

En 1664 Gilbert Secretain, conseiller du roi et son lieutenant en la châtellenie d'Ussel avait parallèlement pris Artange en fermage. Il est mort le 23 octobre 1708 à Ussel, âgé de 67 ans. C'est son fils Antoine qui lui avait succédé au poste de lieutenant d'Ussel

II bis – Etienne Secretain frère du précédent, il épousa le 22 juin 1660 Laurence Boutin que l'on retrouve marraine à Ussel à de nombreuses reprises (01/11/1661 ; 04/03/1663 ; 18/05/1663 ; 06/01/1664 ; 24/02/1664 ; 1666). Lui-même fut fréquemment parrain à Ussel. De leur union sont nés plusieurs enfants dont :

- **Claude** né à Ussel le 30 décembre 1662 et dont le parrain fut Claude Secretain. On le retrouve lui-même à 18 ans parrain à Ussel de Marie Anne Mandet, fille de Marie Secretain, le 17 octobre 1680
- **Catherine** née à Ussel le 30 août 1664
..... (pas d'état civil de 1670 à 1679)
- **Marie** née à Ussel le 10 novembre 1680
- **Anthoine** né en 1682 et décédé à Ussel à 7 ans, le 13 juillet 1689
- **François** né à Ussel le 18 janvier 1683
- **Gilberte** décédée à Ussel le 12 mai 1738

III - Antoine Secretain, fils du II (Gilbert Secretain) est né en 1673. Sieur de Neuville, conseiller du roi, demeurant à Ussel. Il fut pourvu de la charge de lieutenant général en la châtellenie royale d'Ussel, en remplacement de son père, par lettres patentes du 02 avril 1706. En 1713 et jusqu'en 1718 il était qualifié : conseiller du roi, lieutenant enquêteur et commissaire examinateur civil et criminel en la châtellenie royale d'Ussel, sièges de Cressange et le Bouchet, membres en dépendant. Il était aussi censitaire de la commanderie de La Marche et procureur fondé de pouvoir des seigneurs Du Buisson de Douzon.

Il se maria le 01 février 1712 avec Procule Doyen qui lui apporta en dot le domaine de Beaumontet à Cueillat. Antoine est mort à Ussel le 15 mai 1757 et fut enterré dans l'église le 16. Sa femme lui survécut 12 ans. Elle est décédée à Ussel le 21 mai 1769 âgée d'environ 80 ans

Ils eurent huit enfants, tous nés à Ussel :

- **Marie Gilberte** Secretain, ondoyée le 21 novembre 1712 et décédée à Charroux le 13 avril 1716
- **Marie-Françoise** Secretain ondoyée le 18 mai 1714. Elle épousa à Ussel, le 30 juin 1739, maître Pierre Gravier, seigneur des Granges, conseiller du roi, président du grenier à sel de Vichy. Les notaires royaux Gilbert Chartier, père et fils, étaient de ce mariage, les familles étant alliées à plusieurs reprises. (cf les Chartier, annexe 16)

- **Jean** Secretain ondoyé le 14 avril 1715. Prêtre, chanoine régulier de la Congrégation de France, prieur d'Ussel à compter du 27 janvier 1746, il fit beaucoup pour le village. Il y décéda le 17 juin 1755 et fut enterré le lendemain, dans l'église comme nombre de ses prédécesseurs, à l'endroit réservé appelé « tombeau des prieurs »
- **Gilbert** Secretain né en 1716, directeur et receveur des Aides à Roanne qui formera la branche de Beaumontet (Cueilhat), mais qui habitait encore à Ussel en 1804, peu avant sa mort
- **Martin** Secretain, né en 1718, décédé à Ussel à l'âge de 16 ans, le 19 septembre 1734
- **Angélique** Secretain née le 21 septembre 1721 et morte en bas âge.
- **Marie** Secretain née le 28 novembre 1724, décédée à Ussel le 04 juin 1785 à l'âge de 61 ans et qui resta célibataire. On la trouve marraine de plusieurs de ses neveux (en 1771, 1778, ...)
- **Jean-François** qui continua la branche de Neuville et qui suit en IV.

Le 20 août 1768 on trouve les quatre enfants encore vivants (Marie-Françoise, Gilbert, Marie et Jean-François) réunis à Ussel dans la maison familiale de la Baillie où demeurait leur mère, pour procéder devant maître Artaud, notaire royal de Chantelle, au partage des biens laissés par leur père. Gilbert, hérita du domaine et du titre de Beaumontet. L'autre fils, Jean-François, hérita des domaines d'Ussel dont la locaterie de Neuville, et reprit ainsi le titre de son père.

IV - Jean-François Secretain de Neuville, dernier fils d'Antoine, naquit à Ussel le premier septembre 1729. Il embrassa la carrière des armes. En septembre 1757 il est à Brest avec son régiment, le Royal Saintonge Infanterie, qui doit embarquer pour les Antilles et la Guyane. Mais les anglais font le blocus. En 1758 il est déjà capitaine. Le 20 novembre 1759, peu après le départ, la flotte est attaquée par les anglais et un combat naval s'engage. Plusieurs navires sont coulés puis une violente tempête met fin aux hostilités. Les débris de la flotte française se réfugient à Rochefort atteint le 22. Ce n'est qu'en 1761 que le régiment quittera Rochefort pour la Guyane. Il y restera cinq ans, « *capitaine au régiment de Saintonge-Infanterie, au service du Roi dans l'île de Cahienne** ». En 1766 son régiment quitte Cayenne pour la Guadeloupe et les Antilles. On dit qu'il fut quelques mois gouverneur à Pointe-à-Pitre. Puis le régiment change d'affectation et c'est le retour à Brest atteint le 11 avril 1768. Les archives de l'armée nous apprennent qu'en 1773, alors commandant-capitaine en second au régiment Saintonge-infanterie, il fut promu chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis. En 1774 il est dit censitaire de la Commanderie de la Marche, résidant à Ussel, commandant au régiment de Saintonge. L'ordonnance du 26 avril 1775 le nomme Chef de Bataillon avec rang de Major. Il semblerait qu'il fut dès novembre ou décembre 1777 parmi les volontaires engagés aux Etats-Unis pour aider les « insurgents » dans leur guerre d'indépendance contre les anglais (1775-1783). Après le traité d'alliance de Louis XVI avec les américains (06 février 1778) les anglais déclarent la guerre à la France. Elle aura lieu sur toutes les mers du globe. Son régiment ne sera envoyé sur le sol américain que de 1780 à 1782. Mais Jean-François Secretain de Neuville, qui a 50 ans passés, est alors revenu en France où il a pris sa retraite au cours du premier semestre de 1779. (Nous n'avons pas su retrouver sa trace près des américains dans ce conflit). Son titre de retraite le dit « capitaine-commandant du Royal Picardie cavalerie ». Lors d'un voyage, il subit une tempête si violente qu'on fut obligé de jeter à la mer une grande partie de la cargaison dont la caisse contenant l'argent du régiment et des soldats. Se considérant comme garant et responsable de cet argent, Jean-François Secretain de Neuville vendit un de ses domaines pour rembourser les soldats qui lui avaient confié leurs fonds. Dès 1780 il est dit ancien commandant .

C'est lui qui a quitté l'ancestrale maison familiale de « La Baillie » au profit du splendide ensemble architectural qu'il venait de se faire construire, à l'extrémité

septentrionale du terroir de La Baillie, en bordure des Menutons, sur l'emplacement de ce qui semble être un très vieux fortin contrôlant l'entrée occidentale du village. Quelques vestiges visibles font partie des soubassements. Les ussellois lui donnent le nom de « La Villaine », nom du propriétaire qui l'avait racheté aux héritiers et qui l'occupait au 19^{ième} siècle.

Il s'était marié à l'âge de 42 ans, le 22 janvier 1771, avec demoiselle Catherine de Chateaubodeau. Dix enfants sont issus de cette union, tous nés à Ussel :

1 **François-Frédéric** Secretain de Neuville, l'ainé des enfants, né le 20 octobre 1771.

On a écrit qu'il émigra dès 1792. De fait la liste générale des émigrés publiée en l'an 2 de la République le laisse supposer. On y trouve pages 56 et 59 à la lettre S « *Secretin fils, surnommé de Neuville. Dernier domicile connu, Ussel en Corrèze. Biens dans le département de l'Allier. Emigration constatée le 23 août 1792* ». En réalité il n'avait pas émigré. Il n'émigra que cinq ans plus tard, pendant les derniers mois de 1797, puis s'engageât dans l'armée du prince de Condé et contre la République. Mais de 1792 à 1797 il était à Ussel. En 1793 il s'y était dissimulé pour se soustraire aux tirages au sort qui eurent lieu à Ussel les 06 avril et 03 mai. C'était chaque fois dans le cadre d'une levée en masse de 300.000 hommes, imposée pour approvisionner en hommes les armées de la République. Son absence à ces recrutements le fit déclarer émigré. Il ne résidait pas dans la propriété familiale mais habitait, par sécurité, chez un particulier.

On a la preuve de sa présence continue dans la commune par différents comptes rendus du conseil municipal. Ainsi le du 11 brumaire an 3 (01 novembre 1794) où il est nommé greffier de la commune compte tenu de ses antécédents (travail dans les administrations, certificats très satisfaisants, bonne conduite, civisme,..). Le 22 janvier 1796 il démissionnera de ce poste où il suppléait à la fonction d'agent national de la commune (le titulaire, Bouet, était en procès sous l'accusation de détournement de froment). Les raisons invoquées étaient trop de déplacements pour les réunions au canton, un manque de réorganisation cantonale, un père très âgé, une fonction envahissante l'obligeant à négliger ses affaires personnelles et enfin qu'étant sur la brèche depuis le début de la révolution il avait besoin d'un peu de repos. Ce fut accepté. Mais 16 mois plus tard, le 13 avril 1797, l'assemblée communale, qui a besoin de ses talents, le nomme adjoint à l'agent municipal par 15 voix contre 5. Il n'était pas présent à cette assemblée. On court le prévenir et, convaincu par les arguments présentés, il accepte cette nouvelle fonction moins envahissante. La loi du 15 septembre 1797 excluant les ex-nobles de la fonction publique et de leurs droits politiques fut pour lui l'oppression liberticide de trop. Son avenir étant bouché, il émigra.

On en a aussi la preuve formelle de sa présence continue à Ussel par le certificat délivré par le conseil municipal en date du 02 nivôse an X (23 décembre 1801) : « *Je soussigné, Maire de la commune d'Ussel, certifie sur l'attestation des citoyens Joseph Barnier propriétaire, Gilbert Ray cultivateur, Antoine Laurençon propriétaire, Etienne Darmangeot tailleur, Henri Minat propriétaire, Nicolas Bonet propriétaire cultivateur, Antoine Minat propriétaire, Gilbert Dejoux cultivateur et Jean Barnier cabaretier, tous domiciliés en cette dite commune que le citoyen François Secretain Neuville ayant obéi à la loi du dix neuf fructidor an cinq, représenté par sa mère Catherine Chateaubodeau Neuville, lequel fils Neuville âgé de vingt neuf ans, taille de cinq pieds 4 pouces 6 lignes, front haut, yeux gris, nez moyen, bouche idem, menton pointu, visage ovale, cheveux et sourcils blonds, a résidé sans interruption à Ussel maison de Philippe Ray cultivateur depuis le six août 1792 jusqu'au 20 fructidor an cinq.*

Certifions en outre que les attestants ne sont point parents du certifié. Fait à la mairie d'Ussel le deux nivôse an dix de la république.

*Chateaubodeau Neuville Minat Dejoux Barnier Barnier
Darmangeot Ray Laurençon »*

Ce certificat de résidence à Ussel de 1792 au 06 septembre 1797 fut affiché à la vue de tous et un double fourni à sa mère.

- 2 **Marguerite-Claudine** née le 30 juin 1773, décédée à Etroussat le 23 juin 1776
- 3 **Marguerite Julie** née le 23 octobre 1772
- 4 **Marie Françoise** (dite Suzanne) née le 18 octobre 1774. Elle épousera Claude-Victor Bonneton (veuf de Marguerite Chartier). Il avait été élu maire de la commune d'Ussel en 1796, puis de nouveau en 1806, et sera juge de Paix du canton de Chantelle en 1815. On appelait communément Suzanne** comme le prouve l'acte de décès de son époux et l'acte de décès de leur fils à Chantelle en 1880
- 5 **Marguerite Clotilde** (dite Julie**) baptisée à Ussel le 03 juin 1776. Elle se mariera en 1806, âgée de 30 ans, avec Julien-Joachim Yvon, né à Villedieu-les-Poêles en 1760, divorcé en 1796, et qui habitait à La Mivoie (Fourilles)
- 6 **Marie-Rose** née le 02 juillet 1778, décédée à Etroussat le 17 juillet 1845. Elle s'est mariée en 1795 avec André-Achille Martin de Fremont, né au château de la Tour à Cueuillat et qui avait alors 18 ans. Il était orphelin. Son père officier d'infanterie était mort en 1779 et sa mère Marie-Gervaise Vernis d'Aigrepont avait été guillotinée à Paris le 12 décembre 1793, place de grève, en même temps que sa sœur aînée, Madeleine Vernis d'Aigrepont (57 ans), au motif de « Correspondance avec le dénommé Fremont émigré » (En fait deux Fremont de leur famille avaient émigré). C'est sous le nom de Fremont qu'on la retrouve dans les archives des procès réguliers du Tribunal Révolutionnaire de Paris « *Fremont (Marie-Gervaise Vernis d'Aigrepont), femme sans profession, guillotinée le 22 frimaire an II* ». Elle avait 55 ans. (Dans ces mêmes archives, sa sœur y est enregistrée sous le vocable Aigrepont).
- 7 **Marie-Madeleine** (dite Constance**) née le 27 février 1780. Elle épousera vers 1805 l'officier d'artillerie Jean -Baptiste Claude du Peyroux, fils du seigneur de la Croisette
- 8 **Jean-Baptiste Hercule** né le 23 mars 1781
- 9 **Auguste Hercule** né le 25 mars 1782 et qui sera maire de Bourbon-l'Archambaud en 1817
- 10 **François Frédéric** (deuxième du prénom) né le 17 septembre 1785 – parrain son frère François Frédéric, marraine sa sœur Marie Françoise

Sous la Terreur, les parents, Jean-François Secretain de Neuville et son épouse Catherine de Chateaubodeau furent arrêtés à Ussel en qualité de père et mère d'un émigré et enfermés dans la Maison de Réclusion de Moulins. Ils sollicitèrent leur élargissement attendu qu'ils n'avaient point participé à l'émigration de leur fils. La demande fut rejetée le 25 mai 1793. Le 05 novembre 1793 (15 brumaire, an 2) le Comité du district de Gannat arrêta qu'il n'y avait pas lieu de délibérer à ce sujet.

Les filles aînées Secretain de Neuville avaient alors moins de 21 ans mais sans doute un caractère bien trempé. Malgré l'arrestation de leurs parents, ou peut-être à cause de cela, elles manifestaient des opinions contraires à la Révolution bien que l'on soit en pleine Terreur. Un Mandat d'arrêt fut lancé contre ces « sœurs d'émigré ». Et elles furent arrêtées à leur tour le 26 novembre 1793, à Ussel, pour « *incivisme et fort aristocrates* ».

Une pétition visant à faire élargir leur mère en très mauvaise santé fut présentée à Moulins. Il s'en suivit un avis favorable d'élargissement de "Catherine Chateaubodeau, femme Secretin", mais sous la condition d'être mise en arrestation à Gannat sous la surveillance du Comité. Elle fut donc transférée de la maison de réclusion de Moulins à celle de Gannat et finalement se trouva consignée dans sa propre maison d'Ussel à compter du 10 avril 1794 (21 germinal, an 2) (Arch. Allier, L 839, folio 69 et L 840 folio 8). Elle obtiendra sa mise en liberté provisoire par acte du 19 brumaire an 3 (09 novembre 1794) signé Boisset, agent national du district de Gannat, représentant du peuple. Puis recouvrera toute sa liberté

par acte du 12 germinal an 3 (01 avril 1795)

La Terreur prit fin le 28 juillet 1794 avec l'exécution de Robespierre. La levée officielle de la séquestration de Jean-François Secretain de Neuville et de son épouse Catherine de Chateaubodeau n'intervint que 10 mois plus tard (10 prairial an 3- 22 mai 1795). Mais leurs soucis n'étaient pas terminés.

Au début de 1795, une pétition de Jean(-François) Secretain-Neuville, d'Ussel, « père d'émigré », demandait qu'il soit sursis à l'adjudication « *de la ferme de ses biens pour la récolte pendante* ». Le représentant du peuple, Guillerault, promulga le 28 mai 1795 (09 prairial, an 3) un arrêté renvoyant la pétition aux autorités constituées pour avis. (Arch. Allier L 119, pièce 20). On ne sait ce qu'il fut décidé de la récolte et de la mise en ferme des biens. Enfin, en 1829, l'État reconnaîtra que Jean Secretain de Neuville fut dépossédé et que ses six enfants restant à cette date sont ses ayant-droits chacun pour 1/6.

La vente aux enchères des terres eut lieu le 25 juillet 1798 (07 thermidor, an 6) à Ussel et à Taxat. Elles furent adjugées par le district de Gannat pour 130.000 francs à Cellier et Jean Bonneton, indivisément. Ce n'est qu'en

Malgré les ennuis de cette famille sous la Terreur, les Secretain restaient cependant honorablement connus et considérés. Dans sa séance du 16 fructidor an VII (03 septembre 1799), le Directoire nomma l'un d'eux commissaire municipal de Bellenaves (AF III 625, plaquette 4435). Il était par ailleurs officier de santé.

En 1807 Jean-François Secretain de Neuville qui avait alors 76 ans et demeurait à Ussel, consentit des baux de culture à moitié fruits : 1° à Antoine Bauray et à Pierre Bourgougnon, pour son domaine d'Ussel dénommé « Chirion » ; 2° à Simon Favier pour la locaterie (bien avec habitation offert traditionnellement à la location) sise près de sa maison. Un demi siècle plus tard l'abbé Boudant nous dit « *La maison qu'il s'est construite (Aujourd'hui à M. Villaine), et dans laquelle il a terminé son honorable carrière, est l'une des plus belles du village* ». Elle est encore la plus belle du village et est située à l'extrémité septentrionale du terroir de La Baillie, en bordure de la route d'Ussel à Chantelle par Le Marais, dos tourné vers Les Menutons. C'est un ensemble homogène de bâtiments de la fin du 17^{ième} siècle entourant une grande cour interne avec un beau pigeonnier en son coin Nord-Ouest. En venant de Chantelle par la ferme « Le Marais » on en longe son long dos à main droite, à l'entrée d'Ussel.

Le samedi 14 mai 1808, cloué au lit dans cette maison qu'il avait fait bâtir, il dicta son testament en présence de son gendre Claude-Victor Benneton, maire d'Ussel, et du sacristain Gilbert Dejoux. Il laissait à son épouse Catherine de Chateaubodeau la jouissance de sa maison d'habitation avec toutes ses dépendances et lui léguait la jouissance en usufruit, sa vie durant, de tous ses biens meubles et immeubles, précisant qu'il avait à ce jour six enfants vivants. Il s'éteignit peu de temps après.

V - Quant à « *l'émigré d'Ussel* » **François-Frédéric Secretain de Neuville** né en 1771, il résidait à Ussel, parmi les ussellois, pendant les huit premières années de la Révolution. Malheureusement l'administration cantonale l'avait inscrit dans sa liste des émigrés d'août 1792. Par la suite ce statut ne fut pas modifié malgré les protestations de ses proches auprès des autorités, comme la protestation officielle de sa mère auprès de la commune le 13 avril 1797. Finalement de nouvelles lois liberticides du Directoire qui fermaient aux nobles toute fonction publique, le poussèrent à quitter la France en septembre 1797. Il fit ensuite toutes les campagnes contre la Révolution, devint Capitaine de Cavalerie dans l'armée du Prince de Condé***. Il revint en France sous le Consulat, après l'amnistie du 26 avril 1802. Son certificat d'amnistie du 10 floréal an 11 (30 avril 1803) stipule qu'il rentrera dans la jouissance des biens qui n'ont été vendus ni emptés. Mais il ne restait quasiment rien. Il épousa le 13 janvier 1806 Mathilde-Mélanie Aujay de la Dure. Ils s'installèrent à la Dure,

commune de Saint-Victor dont il fut élu maire sous la Restauration. Puis ils se fixèrent à Montluçon. Il fut promu par Louis XVIII, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis le 31 janvier 1816 au titre d'ancien officier

VI - Son unique fils, Louis-Henri-Joseph-Anatole Secretain de Neuville, quitta rapidement l'armée pour aller faire fortune en Amérique. Il en revint aussi pauvre qu'il était parti et se fixa à Clermont-Ferrand. Le dernier descendant mâle de nos Secretain ussellois y vécut le reste de ses jours, seul, pauvre et sans descendance. Il est mort vers 1872

* L'île de Cayenne n'est pas une des îles françaises au large de la Guyane contrairement à ce que cette dénomination semble indiquer. Elles ont toutes, et depuis fort longtemps, un nom qui leur est propre (St Joseph, îles du Salut, du Diable, Royale, des singes, du Petit Connétable,...).

En fait, « l'île de Cayenne » est le nom donné à la presqu'île située entre la petite rivière Tonnegrande ou rivière de Cayenne et la rivière Mahury. Cette presqu'île est l'unique promontoire sous forme de collines que l'on trouve au long des 1800 à 2000 km de côte qui séparent les fleuves Amazone et Orénoque. Ailleurs, c'est la forêt tropicale quasiment au niveau de la mer et de nombreux zones marécageuses. Ce site unique, île émergeant de l'océan vert, contiguë au littoral océanique et entourée sur trois côtés d'eaux, fut naturellement choisi par les premiers colons du 16^{ième} siècle pour y installer une place forte. C'est maintenant l'agglomération de communes entourant Cayenne. La limite méridionale de l'île de Cayenne est la commune de Matoury (117m d'altitude).

** La coutume était généralement d'utiliser pour prénom usuel celui du parrain ou de la marraine de baptême. Quant à l'état civil, il consignait le plus souvent des prénoms d'ascendants pour en perpétuer la mémoire.

***. Dans le Nobiliaire du Berry de Hugues A. Desgranges paru en 1971, il est dit chef de bataillon au régiment de Saintonge et gouverneur de Pointe-à-Pitre. Il semblerait qu'il y ait là confusion entre lui et son père. Y avait-il un régiment de Saintonge dans l'armée du prince de Condé où il était un capitaine de cavalerie. Et qui fut un chef de bataillon ? Avec certitude son père par ordonnance du 26 avril 1775 ; Lui ne pourra obtenir de réintégrer ses prérogatives de citoyen français à part entière et revenir en France qu'après 1802 ; Il a alors 31 ans et se fixa dans le département de l'Allier où il se maria en 1806. Il paraît quasi impossible qu'il ait pu être gouverneur de Pointe-à-Pitre.

La berceau familiale de ces Secretain ussellois est « La Baillie ». Cette maison est probablement en ce début du 21^{ième} siècle celle des Péliçon, vieille famille d'Ussel.

Etrangement nous avons eu la surprise de rencontrer ces deux noms associés dans un acte notarié passé au Châtelet de Paris en mai 1543. Nous sommes, pour deux ans encore, sous François Ier. Un chanoine, Pierre Waignart, prébendé en l'église Notre-Dame-des-Champs de Beaumont-sur-Oise, et demeurant rue de Sorbonne, délègue en ses lieu et place son procureur, Jean Secretain, pour consentir un bail pour trois ans de sa prébende en faveur de François Péliçon et Ferry Chefdeville, à charge pour ces derniers d'assurer le service religieux et de payer par an 20 livres tournois.

Ce Jean Secretain était prêtre et chanoine prébendé de la même église, et le François Péliçon était marchand à Beaumont. (acte 2945 – 21- folio 69).

